



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
POUR LES RÉFUGIÉS**

1948-1949

C 1 12/VN/35

Le Rapport en bref

En deux ans, depuis le 1^{er} juillet 1947, l'Organisation Internationale pour les Réfugiés, créée par les Nations Unies,

- est venue en aide à environ 1.295.000 personnes — hommes, femmes, enfants — déracinées par la deuxième guerre mondiale et ses conséquences.
- a fourni 418.000.000 journées complètes d'assistance matérielle et de soins médicaux aux réfugiés vivant dans ses centres. Ces centres, au 1^{er} juillet 1947, hébergeaient 719.000 personnes ; 418.000 y demeuraient deux ans après. Des cours de langues étrangères et de formation professionnelle sont organisés à l'intention des réfugiés dans les camps.
- a ré-établi, avec l'aide de nombreuses sociétés bénévoles de secours, 603.000 réfugiés, dont 65.000 ont choisi d'être rapatriés tandis que 538.000 étaient réinstallés par l'émigration dans plus de 80 pays ou territoires.
- a mis sur pied la plus grande entreprise existante de transports maritimes civils, qui dispose d'une flotte de 36 navires affrétés, susceptibles d'emmener chaque mois plus de 30.000 réfugiés vers les pays d'outre-mer.
- procède, par son Service International de Recherches, à une immense enquête en vue de retrouver les millions de personnes disparues au cours de la guerre, ou de déterminer leur sort avec certitude.

Pendant les douze mois de son dernier exercice, l'OIR doit encore:

- Ré-établir les 692.000 personnes qui, au 1^{er} juillet 1949, étaient inscrites comme relevant de son mandat.
- Continuer à accorder l'assistance matérielle à celles de ces personnes qui sont encore dans les camps: 418.000.
- Prendre les mesures nécessaires en vue d'une assistance permanente et de la protection juridique et politique des réfugiés qu'il n'est pas possible de réinstaller en raison de désavantages physiques, économiques ou sociaux.

Maub

